



ÉCOLE D'HÔTELLERIE ET DE TOURISME
LESDIGUIÈRES
GRENOBLE

LYCEE DES METIERS
de l'HOTELLERIE et du
TOURISME
de GRENOBLE

B.P. 2446
38034 GRENOBLE CEDEX 2

**HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME**

*Enseignement
Professionnel
(Site Clos d'Or)*

6, Rue Alfred de Vigny
B.P. 2513
38035 Grenoble cédex 2
Tél. : 04.76.23.21.63
Fax : 04.76.09.54.78

*Enseignement
Technologique
et Supérieur
(Site Beaumarchais)*

15, Avenue Beaumarchais
B.P. 2446
38034 Grenoble cédex 2
Tél. : 04.76.21.38.54
Fax : 04.76.70.06.13

*Hôtel-Restaurant
Lesdiguières*

122 Cours de la Libération
et du Général de Gaulle
38100 Grenoble
Tél. : 04.38.70.19.50
Fax : 04.38.70.19.63

SITES INTERNET :

www.sep-clos-dor.fr
(Site Clos d'Or)
www.ac-grenoble.fr/Ecole.Hoteliere
(Site Beaumarchais)
www.hotellesdiguieres.com
(Hôtel-Restaurant Lesdiguières)

Gre noble, le 13 mars 2020

Le Proviseur

aux

Parents d'élèves

Mesdames, Messieurs, chers Parents d'élèves,

Comme vous l'avez certainement entendu, Monsieur le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires afin de freiner au maximum la propagation du virus et ainsi protéger les plus fragiles d'entre nous.

Ceci sera donc effectif pour le Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme de Grenoble, dès **lundi 16 mars 2020** et cela jusqu'à nouvel ordre.

Je réunis l'ensemble des personnels lundi matin en assemblée générale afin de mettre en place toutes les actions permettant à chaque élève de poursuivre une scolarité proche de la normale.

Nous vous transmettrons courant la semaine prochaine, l'organisation arrêtée.

Pour la semaine qui arrive, je vous demande de créer un emploi du temps réel, obligeant ainsi votre enfant à s'astreindre à un certain nombre d'heures de travail scolaire : 4 à 5 heures par jour paraît une norme raisonnable.

Sur cette première semaine, le travail peut consister à une remise à jour des cours, la création des fiches de révision, la recomposition de certains devoirs, l'apprentissage des cours et des exercices.

Refaire un devoir où la note n'a pas été conforme à ce que l'élève attendait est un excellent moyen de comprendre ce qui n'a pas fonctionné et permet donc un retour sur les notions non assimilées.

La lecture doit aussi être comprise dans ces 4 à 5 heures de travail scolaire, lecture en français, en langue étrangère mais aussi lecture professionnelle.

Tous nos élèves qui poursuivent un cursus scolaire en Hôtellerie Restauration pourront aussi continuer d'exercer leur talent en cuisinant, en servant, en pâtissant etc.

Il faut à tout prix que l'élève s'astreigne à ce travail régulier car en fonction de la durée de fermeture, le retour en classe risque d'être compliqué.

La réussite aux examens passe par cette régularité dans le travail.

Les CCF, les PFMP, les stages en entreprises, les sorties, les voyages sont suspendus.

J'attends des services rectoraux des informations concernant les examens qui sont actuellement maintenus.

Je vous remercie pour votre attention.

Se protéger, c'est protéger tous les autres.

Cordialement.

Le Proviseur,

E. BESSE

